




MRC de Maskinongé
Schéma d'aménagement
et de développement
révisé

Légende :

	Zones prioritaires d'aménagement		Église		Hôtel de ville
	Zone d'aménagement en réserve		Service des incendies		Zoo
	Terrains construits dans le P.U. (2008)		Prises d'eau potable municipales		Terrain de camping
	Affectation agro-forestière de type 2		Limites de propriété		
	Affectation récréative		Limites de la zone agricole		Réalisation : Service de l'aménagement du territoire
	Affectation forestière		Limites du périmètre urbain		Source : Base numérique M.R.N. 1 : 20 000
	Îlot déstructuré en zone agricole		Rues desservies par l'aqueduc		© Gouvernement du Québec
			Rues desservies par l'aqueduc et l'égout		

Plan no. *Périmètre urbain Saint-Édouard-de-Maskinongé*
2.4J